



COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept, du mois de décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'hôtel de ville à Bretteville l'Orgueilleuse, sous la présidence de Michel LAFONT, maire de la commune nouvelle de THUE ET MUE

En exercice : 33

Date de convocation : 01/12/2022

**PRESENTS** : M. Michel LAFONT, M. Jean-Pierre BALAS, M. Jean-Louis DANOIS, M. Franck DE SAINT ROMAN, Mme Flavie HERPIN, Mme Véronique HULMEL, Mme Sarah IUNG, Mme Cécile LEMARCHAND, M. Didier LHERMITE, M. Dominique MARIE, Mme Agnès SOLT, M. François THORETTON, Mme Laurence TROLET, Mme Jocelyne COUE DA SILVA, M. Patrice KARCHER, Mme Nelly LAVILLE, Mme Cécile PARENT, Mme Noémie FOIN, Mme Lalia LESAGE, Mme Myriam LETELLIER, Mme Marie THEAULT, Mme Muriel GAGER, M. Mickaël LHOTELLIER, M. Thierry PITEL, M. François TOUYON, Mme Marie-Claude VERGNAUD, Mme Mathilde LEJEUNE, M. Benoît VICTOR, M. Cyril AUBERT-GEOFFROY

**POUVOIRS** : M. Jérôme BENOIST à Mme Noémie FOIN, M. Michel GLINEL à Mme Myriam LETELLIER, M. Alain SABRIE à Mme Marie-Claude VERGNAUD, Mme Sabrina SERGEANT à M. François TOUYON

**ABSENTS** : /

Secrétaire de séance : Mme Cécile PARENT

Présents : 29

Votes exprimés : 33

## 1/ MAIRE

Le conseil municipal a

1-1- **Pris acte** des observations émises en 2022 par la chambre régionale des comptes relatives à la gestion de la communauté urbaine jusqu'en 2019.

Prise d'acte

## 2/ FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Le conseil municipal a

2-1- **Approuvé** le compte rendu du conseil municipal du 28 septembre 2022

à l'unanimité

2-2- **Pris acte** des décisions prises depuis le 9 septembre 2022

Prise d'acte

Modification du règlement intérieur et révocation des habitants engagés

2-3- **modifié** le règlement intérieur en remplaçant les termes "Les habitants engagés sont désignés par le Maire après proposition du conseil municipal" par "Les habitants engagés sont désignés et révoqués par le Maire après avis du comité des exécutifs".

à l'unanimité

2-4- **proposé** au maire ou à son représentant d'acter par arrêté les révocations de Mme Noëlle JEAN, Mme Anne-Lise LEBRUN, Mme Magali LE MASSON, M. Jean-Marc MINEAU, M. Wilfried KOPEC et M. Philippe NIRRENGARTEN.

à l'unanimité

2-5- **procédé** à la nomination de Mme Martine LARGET habitante engagée à la commission culture après avis favorable du comité des exécutifs.

à l'unanimité

Service technique mutualisé SEEJ / Thue et Mue

2-6- **autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention de mutualisation des services techniques avec le SIVOM Education Enfance Jeunesse,

à l'unanimité

Décision modificative n°2 du budget principal et n°1 du budget annexe Maison de la Santé

2-7- **approuvé** la décision modification n° 2 du budget principal de Thue et Mue

à l'unanimité

2-8- **approuvé** la décision modification n° 1 du budget annexe Maison de Santé

à l'unanimité

Convention de mise à disposition descendante de service avec la Communauté Urbaine

2-9- **autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de service des agents intercommunaux affectés à la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation auprès de la commune pour 2022,

à l'unanimité

RIFSEEP Régime Indemnitaire des agents

2-10- **modifié** les groupes de fonctions et fonctions y afférentes (cf. : documents joints),

à l'unanimité

2-11- **fixé** l'IFSE minimum à 260 €/mois pour un équivalent temps plein,

à l'unanimité

2-12- **augmenté** l'IFSE pour les autres agents à due concurrence,

à l'unanimité

2-13- **mis en place** le CIA, dans le cadre de l'intérim d'un supérieur hiérarchique,

à l'unanimité

2-14- **supprimé** le versement de l'IFSE à compter du 1er jour d'absence en cas de congé longue maladie et de longue durée,

à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs

2-15- **Adopté** le tableau des effectifs modifié par la création d'un poste d'adjoint technique et la suppression d'un poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe

à l'unanimité

Information sur la protection sociale

2-16- Pris acte de l'information

Prise d'acte

**3/ RELATIONS AVEC LE SEEJ ET LA COMMUNAUTE URBAINE**

Le conseil municipal a

Contributions 2023 au SEEJ

3-1-  **voté**  la contribution 2023 au SEEJ à hauteur de 1 497 246,80 euros,

à l'unanimité

3-2-  **versé**  cette somme à compter de janvier 2023 au fur et à mesure des besoins du SEEJ,

**4/ BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS**

Le conseil municipal a

Ajout de bâtiments pour l'audit énergétique à Cheux

4-1-  **approuvé**  l'engagement financier sur 4 ans concernant ces bâtiments, soit 126€/an pour les 2 options citées à la délibération

à l'unanimité

4-2-  **ajouté**  la mairie annexe à Cheux et l'école de Cheux à l'option AMO Audit,

**5/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Le conseil municipal a

Remboursement des frais de changements d'adresse aux entreprises

5-1-  **reporté**  ce point au conseil municipal suivant

Point reporté

Dérogation au repos dominical

5-2- Pris acte des modifications précitées

1 abstention  
(Laurence TROLET)Don du Crédit Agricole pour la quinzaine commerciale

5-3-  **approuvé**  la participation du Crédit Agricole au lot mis en jeu par la commune,

à l'unanimité

5-4-  **autorisé**  l'encaissement de la somme de 300 € et l'émission d'un titre de recettes correspondant,

à l'unanimité

Michel LAFONT  
Le Maire

